

Avis d'Appel d'offres National (AAON)

**Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier
(ANARPAM)**

(AAON) N° 02/ CPMP/MPME/ANARPAM/ 2022

1. L'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM) a obtenu, dans le cadre de son budget 2022, des fonds afin de financer son plan d'actions et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements dus au titre du Marché : **l'Acquisition d'un (01) ICP (appareil pour analyser l'ensemble de la table périodique).**
 2. L'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM) sollicite à travers le présent avis appel d'offres, des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'Acquisition d'un (01) ICP (appareil pour analyser l'ensemble de la table périodique)** conformément aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques.
 3. Le délai de livraison est de **90 jours.**
 4. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement **aux adresses 1 et 2 citées ci-dessous.**
 5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'ANARPAM et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres **aux adresses numéro 1 et 2** mentionnées ci-dessous de 9 heures à 16 heures du Lundi au Jeudi et de 9H à 12H le Vendredi.
 6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à **l'adresse numéro 1** mentionnée ci-dessous contre présentation d'un reçu de paiement d'un montant non remboursable de **Cinq Mille (5 000) ouguiya.** Le mode de paiement sera par chèque certifié au nom de l'ANARPAM.
 7. Les offres devront être soumises à l'adresse numéro 2 ci-dessous au plus tard le **Mardi 26 Mai 2022 à 12 heures T.U.** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture des plis à l'adresse numéro 2 mentionnée ci-dessous le **Mardi 26 Mai 2022 à 12 heures 15 min T.U.**
8. Les offres doivent demeurer valides pour une durée de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.
 9. Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre » délivrée par une banque de la place ou une banque étrangère qui est représentée par une banque locale pour un montant de : **Cent Quarante Mille (140.000) Ouguiyas ou son l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible.**
 10. La durée de validité de la garantie de l'offre doit être de 120 jours à compter

de la date limite de dépôt des offres.

11. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

- **Adresse N°1 :**

**Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier
(ANARPAM)**

Zone Administrative ; Nouakchott-Ksar BP 654 Tel 45 29 00 73

- **Adresse N°2**

**La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des
Mines et de l'Energie, Tevragh- Zeina Ilot K extension lot n° 768 sur la route
qui mène à l'hôtel CASA BLU »**

Fait à Nouakchott, le 21/04/2022

Le Directeur Général de l'ANARPAM

El Hachemy Cheikh Sidaty

